

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

cinéma Question écrite n° 113486

### Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre de la culture et de la communication à propos du rejet par la commission des finances de l'Assemblée nationale de l'article 32 du projet de loi de finances rectificative concernant l'adaptation du régime fiscal des Sofica. Les organisations professionnelles estiment que tout retard pris dans ce domaine risque de rendre quasiment impossible la levée de capitaux indispensables à la production cinématographique et audiovisuelle en 2007. D'où la mise en péril d'un nombre important de tournages de films et d'oeuvres audiovisuelles et de dizaines de milliers d'heures de travail, voire de l'équilibre du financement du secteur, avec des conséquences lourdes sur la création et l'emploi. Il lui demande s'il ne convient pas, surtout au vu de ces craintes légitimes, de maintenir ce dispositif original qui permet d'orienter l'épargne en faveur de productions indépendantes dont la survie demeure un gage de diversité de la création.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la communication sur le vote de l'article 32 du projet de loi de finances rectificative concernant l'adaptation du régime fiscal des Sofica. L'article en question a été voté par les deux assemblées et validé en commission mixte paritaire le 21 décembre 2006. La réforme du dispositif des Sofica est donc entérinée, ce dont le ministre se réjouit aux côtés des nombreux professionnels concernés par cet important outil de financement de la création.

#### Données clés

Auteur: M. Maxime Gremetz

Circonscription: Somme (1re circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 113486 Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13115 **Réponse publiée le :** 23 janvier 2007, page 811